



IN HOC SIGNO VINCES
La 'Croix'
9, RUE NOTRE-DAME EST
JOSEPH BEGIN
Directeur-Propriétaire
Téléphone: Bell Main 4974.

Le Samedi, 7 Décembre 1913 Vol. X. - No 35.
La Croix
JOURNAL CATHOLIQUE
9, RUE NOTRE-DAME EST, MONTREAL

ABONNEMENT
Payable d'avance
CANADA
1 an, \$2: 6 mois, \$1.00
MONTREAL ET BANLIEUR
STRANGER (Union postale)
Un numéro, 5 sous

RELIGION, QUESTIONS SOCIALES, SCIENCES, ARTS, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE POLITIQUE, ENSEIGNEMENT, AGRICULTURE, COLONISATION, ETC.

La querre va-t-elle oui ou non se continuer ?

A LA VEILLE D'UN CATACLYSME

Toutes les apparences, et toutes les raisons sont pour l'affirmative. Sans doute Dieu seul connaît d'une manière certaine la tournure que vont prendre les événements, puisque c'est sa providence qui en conduit la marche, mais les grandes perturbations dans le monde sont toujours précédées de signes précurseurs, que tout œil tant soit peu observateur, peut facilement apercevoir. Puis il y a aussi les grands enseignements de l'histoire, graves leçons, dont on tire des conclusions philosophiques, qui sont comme des prophéties.

Cette fois-ci, le monde ne fut pas détruit par le déluge, mais changé par la puissance de l'Esprit Saint. Au jour de la Pentecôte, Dieu envoya son Esprit qui s'empare des âmes: et, pour purifier la terre de ses crimes, onze milliers de martyrs versent leur sang. Après trois siècles de persécutions, l'Église est établie dans le sang purificateur de Jésus-Christ et des saints. Voilà deux mille ans que ce grand événement est arrivé. Pendant les douze premiers siècles de l'Église, le monde a été ou peut le dire une fabrique de saints, et par là le monde a répondu aux desseins de Dieu. Depuis six cents ans, l'humanité a repris les voies qui à deux époques ont nécessité une rénovation du monde. Aujourd'hui, par la guerre faite à Dieu et à son Église, par toutes les hérésies, l'impie et les sociétés sataniques qui travaillent à anéantir le christianisme, le monde devient une fabrique de réprouvés.

Pierre BAYARD.

M. Langlois, instituteur!

Supposons que M. Godefroy Langlois décide de se faire instituteur pendant une année, pour apprendre pratiquement ce qu'il croit savoir théoriquement. Mais une difficulté se présente! Monsieur n'a pas de diplôme et pour enseigner il faut un diplôme; eussiez-vous toutes les connaissances possibles, votre enseignement ne vaudrait rien sans cela et vous risqueriez de faire crier les gens du Pays comme la chose est arrivée tout dernièrement à Montréal à propos de deux ou trois professeurs non diplômés! D'ailleurs, M. Langlois connaît le code scolaire et il ne cherchera pas à éluder la loi. Donc, il prend son brevet, un brevet élémentaire; ses connaissances en calcul ne lui permettant pas de viser plus haut! Il est autorisé à exercer son zèle auprès de cette enfance à laquelle il s'intéresse tant! Pour le moment, pas de place vacante; mais à la fin de décembre il y en aura une dans la paroisse X..., du comté de Lotbinière. La maîtresse du haut de la paroisse, excellente institutrice, doit se marier vers cette époque. Enfin, la chose est faite. Mademoiselle est devenue Madame et Godefroy est installé grand Maître en A. B. C. Les petits enfants arrivent, jettent un regard furtif sur le nouvel instituteur et vont tout doucement s'asseoir à leur place sans mot dire, nous allons dire après la prière, mais il n'y a pas de prière, c'est une école moderne que Godefroy tient. Je vais toujours bien voir, se dit notre pédagogue à lui-même; de combien de sortes de grammaires on fait usage ici. De sa voix la plus douce: "Allons, mes enfants, mettez vos grammaires sur votre bureau." La première qui tombe sous la main de Godefroy a pour titre: Grammaire de l'Académie; la deuxième, même titre, ainsi de suite. Un peu intrigué, notre professeur dit aux enfants: "N'avez-vous pas d'autres grammaires?" —Non, monsieur, c'est la même par toute la paroisse. Certes, se dit Godefroy, ce n'est donc point comme sur mon "Crab" du Pays du 9 novembre! Les autres livres sont uniformes, mais un peu vieux pour la plupart. En somme, ici, l'uniformité existe et la gratuité n'est guère nécessaire; à ce que je vois, les parents ne se ruinent point par l'achat de livres neufs... Puis vient l'appel: Inscrits, 40; présents, 38. Bien, bien, dit Godefroy, voilà une bonne présence! "Voyez ce que vous savez maintenant mes enfants, leur dit le maître, d'une voix maternelle; groupez-vous par divisions."

En un clin-d'oeil cinq belles divisions sont formées. La première apprend la grammaire, l'anglais, l'histoire, les intérêts, etc., etc.; la deuxième division est un peu moins avancée, la dernière commence le syllabaire. Pendant qu'il s'occupe d'un groupe, l'autre ne fait rien bien entendu ou presque rien, puisqu'il n'y a personne pour les diriger! "Ah! mais s'exclame Langlois, avec ce système les progrès ne peuvent pas être très rapides et pourtant ce n'est pas facile de faire mieux, 40 élèves pour un maître, ce n'est pas trop; il faut donc tirer le meilleur parti possible de la situation; un maître pour chaque groupe ce serait infiniment préférable, mais on ne peut tenter l'impossible..." Enfin l'hiver arrive avec son cortège de bordées de neiges, de vents et de gros froids... Ce matin, 21 décembre, se dit Godefroy, j'ai beaucoup d'élèves d'absents, le temps est mauvais et plusieurs enfants demeurent loin. A 8 heures et demie arrivent 4 ou cinq traineaux chargés d'enfants. A 9 heures moins quart, la classe est remplie; 3 manquent à l'appel seulement. Godefroy se frotte les mains d'aise. "C'est beau, c'est beau, pense-t-il; je n'aurais jamais cru; je ne pensais pas trouver chez ces gens de la campagne tout d'ardeur pour faire instruire leurs enfants!" Au printemps, pendant les semaines, les absences sont plus fréquentes, surtout parmi les garçons. A l'époque des récoltes, à certains jours surtout, passablement d'absence; il faut bien rentrer les céréales, surtout à l'approche des mauvais temps. Alors les parents ont besoin des enfants. Godefroy, qui avait pu juger de la bonne volonté des parents pendant l'hiver, se fait ce raisonnement: L'homme ne vit pas d'instruction, mais de pain avant tout. Comment donc imposer l'école obligatoire à ces pauvres gens? Après tout, pendant les semaines et les récoltes les enfants sont fort utiles aux parents surtout maintenant que la main-d'oeuvre est si rare et si chère. Voilà la pratique dans l'enseignement. Mais le rédacteur du Pays se garde bien de la montrer à ses lecteurs telle qu'elle est. Maître, Godefroy reconnaîtra-t-il ses torts? avouera-t-il qu'il juge mal ses compatriotes? Non, malgré l'évidence des faits, il continuera à prêcher l'école obligatoire, la gratuité, etc., quand même! Ainsi le veut la loge dont il est le pauvre esclave. Ainsi le veulent aussi les Juifs, ses commettants. André CHAUVEAU.

POLITIQUE D'EXTRAVAGANCES

LE CHAUVINISME ANGLAIS

Au moment de mettre sous presse, jeudi, une dépêche d'Ottawa nous annonce que M. Borden soumettra à la Chambre, à 3 heures de l'après-midi, son projet de loi autorisant le gouvernement canadien à prendre les moyens d'augmenter les forces navales de l'Europe. On sait par des indiscrétions qui ont été commises que ce bill comporte une forte contribution en argent à l'Angleterre. Comme il ne sera pas discuté avant mardi prochain, nous nous réservons de le commenter dans notre prochaine édition, après que nous en aurons lu le texte officiel. Copied'hui, nous tenons à faire, dès aujourd'hui, une déclaration de principe. Nos lecteurs connaissent notre pensée sur cette contribution. Lorsque M. Borden, dans l'opposition, pour manifester un impérialisme encore plus pur que celui de M. Laurier, prôna la politique navale qu'il inaugure aujourd'hui, nous avons vivement protesté.

Depuis, nous n'avons pas changé d'opinion. Tel nous étions hier, tel nous serons demain. Jusqu'à ce qu'on nous ait prouvé que l'Angleterre est dans un péril imminent, et qu'elle a besoin des millions de nos payans, pour en sortir, nous refuserons notre acquiescement à cette politique inconsidérée, politique de chauvinisme anglais qui tend à jeter le Canada dans l'ornière du navalisme et du militarisme outrance dans laquelle s'agit l'Europe. Nous avons autre chose à faire. Nous avons un pays immense à coloniser, à couvrir de chemins de fer et de canaux, et à peupler d'habitants honnêtes. Pour cette fin, très urgente, l'argent manque toujours; et cependant, nos gouvernements, sans consulter l'électorat, sont prêts à jeter dans les banques de Londres, au crédit de l'Amirauté anglaise, trente cinq millions de piastres canadiennes. C'est de l'extravagance, ni plus ni moins! Joseph BEGIN.

LES LARMES A L'OEIL

"Les larmes à l'oeil" sont les gens du Pays qui pleurent sans cesse leur école obligatoire, leur gratuité et leur uniformité. Ils nous donnent l'idée de ces enfants mal élevés, capricieux, qui pleurnichent et réchignent jusqu'à ce qu'on leur accorde l'objet de leur convoitise. M. Gouin ne recule pas en face d'une mesure radicale, il recule en face d'une mesure modérée; en face d'une mesure réclamée à cors et à cris par les loges. Il recule en face d'une mesure patronnée par les prédicants de la désobéissance et de la révolte. Il recule en face des effets désastreux qu'elle a produits en Europe, surtout en France. Il recule en face d'une mesure trop chère à nos émancipés. Quand une mesure paraît tenir très fort au coeur de semblables individus, il y a tout à craindre de ce côté, car seuls le Pays et ses copains clament à temps et à contre temps pour ces prétendues réformes. Quelques ouvriers, travaillés, remués, poussés, exaltés par d'habiles meneurs, tels que les Verville, les Franco, les réclament inconsciemment; mais ils sont rares. Que l'on dise carrément, à ces ouvriers, par exemple, que le bill Finnie les forcera à envoyer leurs enfants à l'école et cela sous peine d'amende ou de prison, qu'il les forcera à les envoyer à l'école neutre, même antichrétienne, s'il n'y en a point d'autres — et on fera en sorte qu'il n'y en ait point d'autres — nous verrons leur enthousiasme tomber bien vite et changer en une opposition froide, déterminée. Oui, le gouvernement de Québec est sage de ne pas céder devant les objurgations de nos petits radicaux. Sagesse n'est pas crainte, que le Pays le sache bien! UN LIBERAL.

L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE A LA LEGISLATURE

Le bill Finnie-Langlois enterré!

Après le premier ministre, plusieurs autres membres de la législature, tant de la droite que de la gauche, ont tenu à se prononcer fermement contre le projet de loi Finnie-Langlois. Nous devons citer MM. Tellier, Levergne et Francoeur. M. Smart, député de Westmount, aurait voulu, afin sans doute de sauver le député de Saint-Louis d'une défaite éclatante, que ledit bill fut soumis au Conseil de l'instruction publique et que celui-ci informât la Chambre de ce qu'il en pensait, et il proposa un amendement en conséquence; mais cet amendement fut rejeté par une majorité de 49 députés. Le projet de loi même fut ensuite mis au vote. Ce sont déclarés en sa faveur: MM. Finnie, Langlois (Saint-Louis), Scott, Slater, Smart et Tansey. Tous les autres représentants, au nombre de 62, ont voté contre le bill. Jamais, peut-être, mesure publique ne fut ensevelie sous une telle avalanche de voix. Naturellement, ce résultat, magnifique pour les catholiques, n'est pas de nature à plaire à M. Godefroy Langlois. On conçoit aisément que le Pays ne trouve pas les arguments de M. Gouin de son goût: M. Gouin a prouvé par des statistiques, chiffres en main, que non seulement notre province n'est pas en arrière sur les provinces sœurs au point de vue de l'instruction, mais qu'elle leur est supérieure. Pour dénigrer sa province, le Pays se base sur les données de l'imagination

égérée de ses scribes sectaires, tandis que le premier ministre prend des chiffres, des documents officiels. Mais, comment se fait-il qu'il y ait tant d'illettrés dans la province de Québec, s'exclame Vindictor? Vindictor a-t-il parcouru la province de Québec pour parler ainsi? C'est tout le contraire qui existe. Dans la province de Québec, il y a très peu de personnes qui ne sachent ni lire ni écrire. Il y a cinquante ans, notre petite paroisse, composée de 800 âmes, avait au moins six écoles et c'était partout la même chose. Depuis, les progrès n'ont fait que s'accroître! Nous avons vécu et enseigné à la campagne pendant une douzaine d'années et nous pouvons affirmer que les deux dernières générations savent, presque entièrement, lire et écrire, si l'on en excepte les jeunes enfants de cinq à huit ans. Eh! MM. du Pays, avez-vous lu les statistiques parues dernièrement sur la criminalité de chaque province? Dans celle de Québec, la criminalité atteint, dans son ensemble, environ la moitié de celle des autres provinces, surtout de celles où fleurit l'école obligatoire. O, gens du Pays, vous raisonnez comme des tonneaux vides! Dans les contrées où votre obligatoire, neutre et sans Dieu, existe, les landis pullulent. Vous devez savoir cela Godefroy. En France, les États-Unis, l'Angleterre, l'Italie, etc., etc. Je recense par milliers! A. BOY.

Ce que nous avons fait

Depuis un mois, grâce au concours de quelques bienfaiteurs, nous avons pu augmenter de plus de onze cents le nombre de lecteurs de la Croix, tant à Montréal que dans les campagnes de la province de Québec. La Croix est allée frapper jusqu'aux portes de nombreux foyers canadiens-français d'Ontario, et acadiens des Provinces Maritimes, et on lui a ouvert avec plaisir. Nous ne nous arrêterons pas en si bon chemin. Si les fonds ne nous manquent pas, nous avons la certitude d'atteindre avant mars prochain dix mille lecteurs. Nous invitons ceux qui le peuvent à coopérer à nos efforts. Dieu les en bénira. Joseph BEGIN.

Petites Flèches

Il frappe en aveugle Le coup qu'a reçu le petit Langlois en plein parlement le met en rage. Il frappe à droite et à gauche en aveugle. Jusqu'à ce jour, il avait gardé un certain respect pour les écoles normales, mais voilà qu'il tombe à bras raccourci sur une école normale tenue par les sœurs. Et pour ceci, il se base sur les dires d'une petite dévergondée, probablement d'une petite lectrice du Pays qui a pris dans ce journal des notions de révolte! Une jeune fille capable de publier des articles sur la Truelle, est déjà passablement avancée; elle est mûre pour bien des genres d'ignominies. Nous ne conseillerions point aux parents de confier leurs enfants à une semblable honnêteté; ils risqueraient fort de les faire contaminer.

M. Langlois cherche des consolations

La feuille de Langlois cherche des consolations, il lui faut un peu de miel pour faire de paraître le goût des amertumes qui lui ont fait conduire de si énormes grimaces le jour de sa condamnation à la législature! Pour étayer ses arguments chanceants, elle prétend s'appuyer sur certains évêques et conclure de là qu'elle a raison. Les évêques reconnaissent justement qu'il y a des progrès à faire, chez nous, que tout n'est pas parfait. Tout est parfait ici-bas, excepté au Pays où tout est réformable, et encore! Mais il y a loin, de là à tout bouleverser, à tout refaire pour introduire un système qui a fait fiasco partout. Nous vivons qu'aux yeux des maçons et des juifs, leurs maîtres, il n'y a pas de fiasco; au contraire, il y aurait grand succès, puisqu'ils ont obtenu ce qu'ils désiraient: un accroissement d'ignorance chez les peuples où leur système a été introduit; un abaissement de la morale; la ruine de l'esprit chrétien au profit de l'esprit de révolte et d'anarchie sous toutes ses formes. Pas volée, celle-là Le pauvre Pays ne sait plus où donner la tête: elle n'était pas déjà trop forte cette pauvre tête; il est vraiment pris de vertige! Il frappe à droite et à gauche, revient sur ses renjardins, attaque Pierre et Paul, c'est une vraie comédie! Aussi, en a-t-il reçu un coup de massue: 62 contre 6 l'ont condamné au parlement. Les deux chefs l'ont si bien cinglé que Godefroy rugissait sur son siège; il devenait rouge, pâle; ôtait son chapeau, le remettait; se passait la main sur sa douce et aimable figure!... En un mot, il souffrait, suait, Pattelage était rendu à bout! Ce pauvre Vindictor-Jean-Mahieu, ote!, en a-t-il reçu une raclée! Elle n'était pas volée, celle-là.

CE QUE L'ON DIT DE LA 'CROIX'

Un curé de l'archidiocèse de Québec nous écrit: ... 1er déc. 1912. Monsieur J. Bégin, Directeur de la Croix, Montréal. Mon cher monsieur, Malgré mes faibles ressources, je me rends à votre demande que je trouve bien légitime, étant sûr de faire une oeuvre excellente et durable. Ci-joint un chèque de \$20.00 pour 11 ans d'abonnement à votre excellent journal. J'approuve votre manière vigoureuse et ferme de combattre, méitant de côté cette fausse prudence qui laisse faire le mal sans protester. Continuez à arracher les masques, afin de faire voir à tous où se trouve l'ennemi. Vous avez raison de gémir à la vue de l'apathie d'un trop grand nombre de catholiques pour le soutien des bons journaux, malgré les désirs bien des fois exprimés de notre Saint Père le Pape Pie X. Espérons, cependant, que le réveil se fera assez tôt pour conjurer le fléau de l'impie et de l'immorale qui semble répandre tous les jours des proportions alarmantes. Je demande à Dieu de bénir votre oeuvre et de lui susciter une multitude de bienfaiteurs. Veuillez me croire, Monsieur, Votre tout dévoué en N.-S., Pte.

AUX COMMUNES

L'amendement de M. Laurier, comportant un blâme à l'adresse du gouvernement Borden, au sujet des élections de Richelieu et de Macdonald, a été perdu par une majorité ministérielle de 48 voix et celui de M. Mondou, au paragraphe de l'adresse annonçant une contribution en argent à l'Amirauté anglaise a été encore plus malheureux. Quatre députés seulement, y compris le proposant, l'ont appuyé, ce sont MM. Lamarche, Achim, Barrette et Mondou. Tous les autres représentants, libéraux comme conservateurs, le rejetèrent. Ainsi, la politique énoncée dans le discours du trône est votée en principe. L'abdication de la Chambre devant la volonté des financiers de Londres est complète. Nous devons nous attendre à ce résultat. M. L.-E. Panneton, C.R., succéderait à Sherbrooke, à l'hon. juge Laurendeau. Ce serait une excellente nomination. S. G. Mgr Gauthier, archevêque d'Ottawa, a béni, le 23 novembre dernier, le nouvel édifice du collège classique et commercial de Nominique.

Les F. M. et l'armée

Le Figaro publie un important article du général turc Zurlinden, ancien ministre de la guerre, sur l'armée turque et les causes de sa déchéance. Nous en détachons les lignes suivantes sur les conséquences affreuses qui suivent les imixtions maçonniques dans l'armée: c'est la condamnation de l'article du général Zurlinden:

"L'armée turque vient de s'effondrer. On est unanime à reconnaître que sa décomposition s'est faite, en grande partie, à l'introduction de la politique dans l'armée, et à l'influence néfaste de la franc-maçonnerie sur les corps d'officiers.

"Nous avons, nous-mêmes, subi cette influence, il y a quelques années. Nous avons vu introduire dans l'armée la délation, les suspensions, les faveurs éhontées, les rigueurs injustifiées. Et bientôt les résultats de cet abominable régime se sont fait sentir. Des régiments entiers se sont révoltés contre leurs officiers;

et les rapports officiels des chefs de l'armée ont attribué nettement ce déplorable événement à l'interférence des politiques dans les affaires militaires.

"Cette intervention vient de montrer une nouvelle fois sa puissance délétère dans l'armée turque. Les déastres de cette malheureuse armée montrent, ce que deviennent les troupes lorsqu'on y laisse pénétrer les sociétés secrètes.

"L'expérience est faite, elle est concluante, terrifiante. Les sociétés secrètes, la franc-maçonnerie en tête, devraient constater qu'elles sont incompatibles avec l'honneur, la confiance réciproque, absolue, qui doivent régner dans les corps d'officiers, pour faire la guerre avec toute l'énergie possible; et elles devraient demander elles-mêmes l'interdiction de leurs rangs aux militaires de tous grades."

A coup sûr, il y a là une question de salut national, bien digne d'attirer l'attention d'un ministre de la guerre.

"UN EVEQUE QUI REUSSIT

à convertir son clergé affilié à la franc-maçonnerie

Ce titre résume à peu près la Vie de Mgr Vital, que vient de publier le Père Louis de Gonzague, capucin (1).

Un jeune Brésilien vient passer une année de séminaire à Issy, puis revêt, à dix-huit ans, la bure franciscaine au couvent des Capucins de Versailles. Il ne se doute pas, dans les occupations de sa jeunesse studieuse, du rôle qu'il devra remplir dans Pernambuco, son diocèse d'origine. A vingt-six ans et demi, il est nommé évêque d'Olinda, d'une église dont le territoire équivaut à la moitié de la France. Il se trouve tout de suite en face d'une situation étrange pour nous, mais qui, là-bas, paraissait naturelle; la moitié des prêtres étaient affiliés à la franc-maçonnerie qui comptait encore dans ses rangs la majorité des membres des puissantes confréries chargées de l'administration des églises et chapelles.

D'un caractère doux et aimable, le jeune prélat répugnait aux mesures de rigueur. Il entreprit la conversion de son clergé et, ce qui suffirait à voler son nom à l'immortalité, il y réussit. Il naquit même sur lui une influence telle que, l'année suivante (1873), emmené prisonnier à Rio-de-Janeiro, interné pendant dix-huit mois dans la forteresse de Sao Joao, à huit cent lieues de son diocèse, il eut la joie de voir ses prêtres rester fidèles à leur devoir en dépit de vexations et tracasseries sans nombre auxquelles la maçonnerie poussait le gouvernement, dont le chef, vicomte de Rio Branco, était le plus haut dignitaire des loges brésiliennes.

Les tristesses venaient aussi d'ailleurs à Mgr Vital. Pie IX, mal renseigné par son secrétaire d'Etat, cardinal Antonelli, qui voyait de mauvais oeil l'énergie apostolique de l'évêque d'Olinda, tenait ce dernier en suspicion. Il voyait en lui "une tête chaude", un brouillon et un téméraire. La question, au reste, avait paru si grave au gouvernement de Rio qu'il avait fait spécialement négocier à Rome la condamnation de la conduite de Mgr Vital. Il y avait d'abord réussi; mais Pie IX, éclairé par l'évêque lui-même, était complètement revenu de ses préventions et s'était même épris d'admiration pour lui.

Il faut lire ce livre tout entier pour se rendre un compte exact de la situation singulière que la maçonnerie avait créée au Brésil. On y voit des prêtres oubliant toute notion de leurs devoirs, parader dans les Loges, y tenir des discours dont nos plus notables frères n'eussent pas dédaigné le style creux et gourmé, puis s'en aller célébrer la messe entourés des franc-maçons revêtus de leurs insignes. Par ailleurs, le ton de la presse, dont l'auteur cite des articles très curieux, prouve bien que Mgr Vital se trouvait aux prises avec une organisation acharnée à la destruction du catholicisme. Une telle situation était intolérable; elle commandait la lutte. Mgr Vital l'entreprit; il succomba à la tâche et, à l'âge de trente-trois ans et demi, il mourut parmi ses frères, à Paris, dans leur couvent de la rue de la Santé.

Il fut l'une des plus belles figures de l'épiscopat au dix-neuvième siècle; il était bon de le faire revivre sous nos yeux à l'heure actuelle. Grâce au R. Louis de Gonzague, c'est chose faite et bien faite.

(1) "Monseigneur Vital", par le Père Louis de Gonzague.—Maison St-Roch, à Couvin (Belgique).

demande au gouvernement de prendre des mesures vigoureuses pour arrêter la propagande anarchiste.

Le compte Romanones répond aux orateurs en promettant de poursuivre tous les excès de langage et d'attitude avec sévérité.

Pendant toute la séance, une violente agitation ne cessa de régner dans la Chambre.

LE PAYS DEPEUPLE ET RUINE PAR LA POLITIQUE ANTI-CLERICALE

Dans le *Diario de Notícias*, M. Luiz de Castro relève quelques statistiques et se livre à une comparaison édifiante des émigrations portugaise et italienne. Reproduisons ses chiffres; ils appellent des commentaires que seuls ceux qui ignorent les procédés de la censure au Portugal s'étonneront de ne pas trouver à la fin de l'article de M. de Castro.

Le chiffre de l'émigration portugaise avait atteint, en 1895, des proportions insouhaitées. On compta, cette année-là, 48,000 émigrants. Mais au cours des années suivantes, leur nombre diminua progressivement. Il était de 17,000 en 1899. Ensuite, le chiffre oscilla très légèrement, avec une tendance à augmenter. C'est ainsi que de 21,000, en 1901, il passa à 49,000 en 1907 et ne varia plus guère jusqu'en 1911. On sait que la République fut proclamée le 4 octobre 1910.

Et, cette année 1911, l'émigration par un bond inattendu, atteint le chiffre de 58,000!

C'était un record. Ce n'était rien. Les six premiers mois de 1912 ont vu s'éloigner de leur patrie 80,000 Portugais.

On sait que l'Italie est le pays où l'émigration fournit les moyennes les plus élevées. Du moins, il en était ainsi jusqu'en ces derniers temps. Le Portugal vient de lui ravir la première place.

L'HEURE

à travers les âges

Le Congrès de l'heure, réuni à l'Observatoire de Paris, au cours du mois dernier, vient donner un regain d'actualité à cette question aussi ancienne que le monde.

Qui se douterait des problèmes complexes qu'elle soulève, des travaux qu'elle a fait naître et de l'ingéniosité qu'il a fallu à la technique humaine pour arriver à des résultats d'une précision incomparable?

L'heure, actuellement, nous est donnée par nos montres réglées d'ordinaire, soit sur les gares, soit sur des horloges publiques installées à profusion dans nos grands centres.

Il n'en était pas ainsi autrefois. Partout on prenait l'heure indiquée par le Soleil sur des cadrans construits à cet effet.

A Rome, les riches patriciens l'envoyaient quérir par des esclaves. Un sablier, ou mieux une clepsydre à eau, conservait l'heure un temps plus ou moins long.

Goutte à goutte le liquide tombait dans un récipient, et un flotteur muni d'un index notrait les divisions du temps. Plus tard, la mécanique adjoignit à l'instrument une sorte de moulinet actionnant une aiguille.

Déjà à cette époque, où la politique gouvernait le monde, on avait éprouvé le besoin de régler le bagou trop prolix des orateurs. A chacun le temps était mesuré, mais, comme dans nos Chambres actuelles, on n'en tenait aucun compte; de là l'expression qui ne manque pas de saveur: "Vous empiétez sur mon eau." Les luttes entre partis, les petites jalousies de métier étaient connues dès ces temps reculés; chaque orateur avait son clan et bien des fois la gauche fut accusée par la droite d'user d'artifices pour allonger les harangues. Ces parlementaires ne se gênaient guère, paraît-il, d'introduire dans les clepsydres de petites masses de cire qui en obstruaient l'ouverture et altéraient ainsi la notion du temps.

Le moyen âge connut les horloges à poids, puis vint l'invention du pendule, mais, si bien construites que fussent toutes ces machines, une mécanique humaine ne peut atteindre la perfection.

Bon gré, mal gré, il fallait en appeler au Soleil pour régler le temps. Les XVII^e et XVIII^e siècles virent l'apogée des cadrans solaires. On en construisit de toutes les formes, de verticaux, d'horizontaux, d'obliques; la sphère convexe ou creuse fut employée. L'architecture trouva son compte à la géométrie et la morale aussi. Chaque cadran était surmonté d'inscriptions qu'on ne ferait pas mal de mettre encore sous les yeux du public. Toutes, elles avaient pour but de rappeler la brièveté de la vie et le bon emploi des heures, et cela valait bien la devise qu'on affiche en France: Liberté, égalité, fraternité, et dont on ne tient guère compte au surplus. Telle municipalité qu'on m'a citée et qui a fait peindre les trois mots fatidiques sur les bornes municipales (1) n'aurait-elle

pas mieux été inspirée en traçant sur la façade de la mairie un beau cadran solaire?

Mais la mode en est passée et c'est une excuse.

De notre temps, d'ailleurs, les cadrans solaires sont difficiles à utiliser.

A l'heure locale on a substitué d'abord l'heure nationale. En France, l'heure était donnée autrefois par Paris, une correction s'imposait donc pour tous les cadrans non situés sur le méridien de la capitale; cette réforme fut amenée par les relations rapides dues à la locomotion moderne, en raison aussi des communications instantanées par télégraphe ou téléphone. Mais l'inconvénient subsistait, avec même une exagération, entre les différentes villes d'Etats voisins; et ce fut ainsi qu'on arriva peu à peu à l'heure internationale donnée par un centre situé au milieu d'un fuseau horaire.

Ces fuseaux, au nombre de vingt-quatre répartis également sur les méridiens terrestres possédés, il est vrai, des heures différentes, mais toutes les montres du monde entier marquent au même instant la même minute et la même seconde. C'est là un inappréciable avantage.

Reste le moyen de conserver cette heure, de la diffuser et de la faire parvenir aux différents centres. Et voilà où le problème se complique.

On croit généralement que nos horloges, celles de Greenwich ou celles de Paris, sont réglées par le Soleil, c'est là une erreur profonde. Généralement, un cadran solaire ne peut donner l'heure exacte, il faut y appliquer une correction.

Il n'y a pas, en effet, entre les passages successifs du Soleil au méridien d'un lieu, un intervalle régulier et cela provient de ce que la Terre circule autour du Soleil en décrivant, non une circonférence, mais une ellipse.

Notre midi est donc réglé sur le passage au méridien d'un Soleil qui serait régulier, s'il existait. Mais le Soleil inventé par les astronomes est purement fictif, on ne peut l'observer. Tout au plus, parvient-on à connaître le moment où il passe au méridien, à l'aide de corrections basées sur le mouvement régulier de la Terre indiqué par les étoiles.

Conclusion: pour posséder l'heure exacte, l'astronome doit observer à la lunette une étoile connue, à son passage au méridien. Un calcul précis lui donnera l'heure qui règle notre vie civile. Cette heure déterminée lui permettra de surveiller chaque jour la pendule de son observatoire et de régler sa marche.

Mais, direz-vous, si le temps est converti, adieu les observations; la pendule peut se livrer impunément à tous les écarts.

Et voilà précisément où intervient la télégraphie sans fil. Le ciel n'est jamais couvert en même temps sur toute la surface du globe. Il suffit donc qu'un seul astronome puisse observer le passage d'une étoile au méridien pour avertir ses confrères.

Où, mais à une condition, c'est que notre astronome aura repéré très exactement sa place sur la Terre, je veux dire la longitude de son observatoire une fois pour toutes et le seul moyen pratique est la différence d'heures de son chronomètre et de celui d'un centre connu comme Paris ou Greenwich.

On le voit, la question a tout l'air de reposer sur un cercle vicieux.

En réalité, le problème consiste à faire des mesures répétées entre les différents centres horaires et c'a été la première et la plus importante des mesures prises par le dernier Congrès tenu à Paris.

Dans un avenir prochain, l'émission de l'heure sera donnée par la télégraphie sans fil dans différentes stations qui émettront l'heure de Greenwich à des intervalles différents.

La tour Eiffel donnera minuit et 10 heures;

San-Fernando (Brésil), 2 heures et 16 heures;

Arlington (Etats-Unis), 3 heures et 17 heures;

Mogadiscio (Côte des Somalis) et Manille (Philippines), 4 heures;

Tombouctou, 6 heures;

Norddeich (Allemagne), midi et 22 heures;

San-Francisco, 20 heures.

Voilà un progrès incontestable dont profiteront les particuliers, les grandes compagnies de chemin de fer, les navigateurs isolés en mer, sans compter les astronomes dont la besogne sera singulièrement simplifiée, voire même les géographes qui n'ont pas fini d'arpenter notre petit grain de sable sur lequel se débat notre belliqueuse humanité.

AMBÉ TH. MOREUX

LE SORT DE CONSTANTINOPLE

La question du sort de Constantinople se pose de nouveau avec plus d'insistance que jamais. Que fera-t-on de la capitale turque? C'est ce que se demandent les hommes politiques et les diplomates de tous les pays, mais jusqu'à présent aucun d'eux n'a donné une réponse même approximativement suffisante à cette question.

Pour le moment, les Bulgares eux-mêmes ne savent pas trop à quel parti s'arrêter. Le gouvernement du roi Ferdinand est à ce propos dans une situation assez fâcheuse; d'ailleurs, il a de nombreuses raisons pour ne pas pousser sa victoire trop loin et pour résister malgré tout à la tentation de couronner sa marche triomphale par l'entrée à Constantinople et par la célébration d'un office d'action de grâce dans l'église de Ste-Sophie rendue au culte chrétien.

Nous voulons faire abstraction des considérations inspirées par des raisons sanitaires qui peuvent retenir les Bulgares victorieux aux portes de Constantinople. Elles ont sans doute leur importance; mais ce qui retiendra surtout le tsar Ferdinand de satisfaire son désir, c'est l'ombre de Pierre le Grand qui se dresserait incontestablement sur le Bosphore si les Bulgares prétendaient y arriver. Et cette ombre leur rappellerait le testament du grand tsar en reprochant aux Bulgares leur ingratitude envers ses successeurs parmi lesquels surtout le "Tsar libérateur" aurait droit à une reconnaissance éternelle de la part de la Bulgarie. C'est, en effet, le "Libérateur" qui lui a donné son existence nationale et tout le monde sait que les successeurs d'Alexandre II n'ont pas perdu de vue un seul instant les avantages que pouvait leur assurer une protection des intérêts bulgares vis-à-vis de la Turquie et les puissances occidentales.

Les Bulgares ont-ils oublié tout cela maintenant et vont-ils passer outre à ce fameux testament, qui peut être apocryphe, mais qui n'en est pas moins le véritable programme de la politique russe en Orient?

A St-Petersbourg, on s'est ému de la situation et M. Sazanoff a donné un gouvernement bulgare des avertissements suffisamment clairs en cette matière. Mais la politique russe de son côté ne peut pas avoir non plus comme conséquence une interdiction pure et simple aux Bulgares d'entrer à Constantinople. Ce serait la Bulgarie et peut-être toute la Lige balkanique dans les bras de l'Autriche et de la Triplice, ce que certainement on ne désire pas à St-Petersbourg!

La question, comme on le voit, est donc très compliquée, et jusqu'à présent les Bulgares se montrent très réservés au sujet de leurs décisions relativement à Constantinople. Ils admettent que la capitale turque soit "internationalisée". Mais est-ce bien la solution cela? Comment se présentera alors la situation de l'administration de Constantinople et quelle sera sa place dans ce "consortium" international qui s'occupera exclusivement d'administrer une ville très riche en souvenirs, mais surtout très importante au point de vue du passage des Dardanelles et du Bosphore? La Russie voudra prendre sans aucun doute une place prépondérante dans ce "consortium", ne serait-ce que pour s'assurer la liberté du passage des Dardanelles que les Bulgares prévoient, dit-on, dans les conditions de paix qu'ils vont soumettre à la Turquie.

Nous avons en réalité cependant quelque peine à admettre cela; car la liberté du passage des Dardanelles ne peut pas être accordée par la Turquie. Le règlement de ce passage des détroits repose sur des conventions internationales auxquelles la Russie et la Turquie seules ne peuvent rien changer sans le consentement des autres signataires de ces conventions et l'Angleterre n'a pas dit son dernier mot dans cette affaire. On a affirmé qu'elle n'admettrait la liberté du passage des Dardanelles que si une guerre européenne venait affaiblir toutes les puissances continentales au point de lui laisser la suprématie et l'hégémonie sur l'Europe!

On comprend du reste parfaitement ce point de vue!

La question de Constantinople sera donc d'une solution des plus difficiles, surtout si l'impérialisme de la marche en avant de l'armée bulgare et le désir du peuple bulgare entraînent le roi Ferdinand à des résolutions très graves et à l'occupation temporaire ou permanente de Constantinople.

Le premier-ministre de l'Autriche-Hongrie, comte de Stuergh, doit présenter, touchant la mobilisation, trois projets de loi très sévères. D'après ces projets de loi, tout homme au-dessus de 50 ans peut être appelé à exécuter tout ouvrage manuel ou autre besogne militaire dont les officiers jugeront à propos de le charger, et toute bête de somme, tout véhicule, comprenant les automobiles, les aéroplanes et même les pigeons voyageurs pourront être réquisitionnés à un moment d'avis lorsque l'armée sera sur un pied de guerre.

LES INIQUITÉS DE LA SÉPARATION

Le Curé de Paris poursuivi

Les poursuites engagées par le ministère public de France contre M. l'abbé Soulange-Bodin, curé de Saint-Honore d'Eylau, méritent une large publicité, car elles mettent en relief avec une merveilleuse clarté tout ce que contient d'odieux et d'inique la loi de Séparation.

M. l'abbé Soulange-Bodin expose les faits en ces termes dans un journal parisien:

"—En 1901, les travaux d'édification de l'église et du presbytère de Notre-Dame de Plaisance, dont j'étais alors curé, commencés depuis quelque temps déjà, menaçaient, de s'arrêter par suite de la rarefaction des souscriptions. Etant alors entré, à cette époque, par suite de la mort de mon père, en possession de mon patrimoine, je résolus de consacrer ce patrimoine à leur achèvement. Pour cela, 475,000 francs étaient nécessaires. Je fis une offre de concours, suivant le mot consacré, de pareille somme à mon conseil de fabrique, qui l'accepta avec reconnaissance et mentionna ses remerciements sur le registre des délibérations. En 1906, grâce à cet argent que j'avais été heureux de pouvoir fournir, tout était terminé et, de nouveau, tous mes fabriciens me remercièrent officiellement d'avoir ainsi sacrifié mon patrimoine pour l'achèvement de mon église paroissiale et de mon presbytère. A cette donation, j'avais, bien entendu, fait cette réserve, bien naturelle, que le presbytère servirait au logement gratuit du clergé.

"Survint l'application de la loi de séparation. Tout fut confisqué par l'Etat: église, presbytère construits de mes deniers, etc., cependant, que le conseil de fabrique était supprimé. Naturellement, les conditions que j'avais fixées à ma donation n'étant plus exécutées, puisque le conseil de fabrique à qui j'avais fait cette donation pour l'achèvement de l'église et

du presbytère n'existait plus et que le logement gratuit du clergé dans ce presbytère n'était plus assuré, j'en réclamai la révocation et demandai à l'Etat la restitution des 475,000 francs versés par moi. Le procès que j'ai engagé à ce sujet contre lui est inscrit au rôle pour le 10 janvier prochain.

"De son côté, l'Etat, représenté par le séquestre, ne restait pas inactif, et, non content de retenir indûment le total de ma donation, me réclamait le montant de quatre années de loyer, soit 7,800 francs environ, durant lesquelles j'ai occupé, depuis 1906, le presbytère construit de mes deniers. N'est-ce pas le comble? On désire probablement affirmer solennellement, par ces poursuites, combien juste est la loi qui veut qu'un curé ne soit plus, dans un presbytère élevé, grâce à son argent personnel, qu'un "simple passant sans titre juridique", qu'il doit, plus encore, en payer le loyer, et que l'Etat est vraiment et sans conteste le propriétaire des biens des fabriques!

Et M. l'abbé Soulange-Bodin ajoute:

"Et maintenant, que va-t-il se passer? Si les juges se contentent d'appliquer simplement la loi, sans vouloir en chercher le bien ou mal fondé, il est bien certain que je perdrai, car cette loi n'a été faite que pour persécuter l'Eglise et dépouiller les catholiques. S'ils veulent simplement rendre justice, ils ne pourraient que me donner raison, car, je le demande à tous les gens de bonne foi, mon bon droit n'est-il pas évident?"

"Mais, si je suis condamné, je suis, je le dis hautement, bien décidé à ne pas le payer, car je ne voudrais pas sembler reconnaître fondées, en acquittant le montant des loyers de mon presbytère, la spoliation dont j'ai été victime et la violation absolue des conditions que j'avais mises à ma donation. Comme mon presbytère ne contient certainement pas pour 7,800 francs de meubles, l'Etat se verra donc obligé de m'appliquer la contrainte par corps, et l'on verra ce spectacle, en plein vingtième siècle, d'un prêtre, d'un citoyen français jeté en prison pour n'avoir pas payé le loyer d'une maison lui appartenant à quelqu'un qui s'en est emparé indûment et qui prétend de plus, chose incroyable! s'en faire payer la location par le légitime propriétaire!"

LE PAPE ET LES SCHISMATIQUES BALKANIQUES

La chute probable de Constantinople augmentera considérablement le prestige et l'influence du schisme orthodoxe. Ce sera la reconstitution de l'église grecque dissidente, telle qu'elle existait avant la prise de Constantinople. Et comme on le sait, cette église se pose en rivale et en ennemie de la papauté.

On se donc en droit de se demander si le catholicisme gagnera autant qu'on pourrait le supposer au premier abord à la fin de la domination musulmane dans l'Orient schismatique. La fin de l'Empire turc est certainement un gain pour la civilisation chrétienne. Or, il est impossible que ce gain ne profite pas au catholicisme, lui-même. Sans doute, dans le camp orthodoxe les préjugés à l'endroit des catholiques sont vivaces et nombreux, et presque toutes les églises schismatiques sont animées à l'égard de la papauté d'un véritable esprit de malveillance qui va jusqu'à l'hostilité déclarée. Mais cet antagonisme ira certainement en s'atténuant quand les deux églises, mises en contact direct, apprendront à mieux se connaître.

Léon XIII, on le sait, avait fait un noble rêve: celui du retour à la papauté

de toutes les églises schismatiques dissidentes, spécialement des églises orientales. Ce projet n'est point aussi chimérique qu'on le suppose, et même s'il ne doit pas aboutir à bref délai. Cette tentative d'union a obtenu des résultats très appréciables. Elle a contribué notamment à amener un rapprochement entre les orientaux schismatiques et les catholiques. Ainsi Léon XIII par son rêve d'union a jeté une semence féconde qui fructifiera tôt ou tard.

Aujourd'hui que, par la prise de Constantinople, l'orthodoxie schismatique semble devoir reconstituer son ancienne unité, le retour à Rome des églises dissidentes est plus que jamais le programme auquel doivent tendre les catholiques.

Telles sont les réflexions que suggèrent les événements grandioses dont nous sommes en ce moment les témoins. La fin de la domination turque en Europe est une victoire de la papauté. C'est la pleine réalisation du rêve longtemps poursuivi par les pontifes romains. Tôt ou tard, malgré certains froissements et malgré certaines difficultés, le catholicisme sera appelé à en bénéficier.

Le vrai moyen d'être trompé, c'est de se croire plus fin que les autres.

La ROCHEFOUCAULD.

Si vous promettez quelque chose pour demain, faites-le aujourd'hui.

Saint IGNACE DE LOYOLA.

ÇA ET LA

DISCUSSION SUR LA PROPAGANDE ANARCHISTE AUX CORTES

Un débat très mouvementé a eu lieu à la Chambre des députés espagnols. M. Sedante interpella au sujet de la mort de M. Canalejas et déclara qu'il fallait en finir avec la propagande anarchiste, aussi bien dans les réunions que dans le sein même de la Chambre, où quelques députés de l'extrême-gauche préconisaient l'attentat individuel.

—Il faut, dit-il, poursuivre la propagande avec toute la rigueur donnée par les lois existantes, et si elles ne sont pas suffisantes, on doit en faire voter de nouvelles.

Le comte Romanones répond qu'avec les lois actuelles, il est possible de poursuivre les auteurs des attentats, mais que la propagande est plus difficile à atteindre.

M. Pablo Iglesias, le leader socialiste, qui avait été visé comme ayant préconisé l'attentat personnel, déclara qu'il a toujours eu beaucoup d'estime pour M. Canalejas, et il constata que les éléments de la droite conservatrice et les carlistes profitent de la mort du président pour se livrer à une campagne politique et pour attaquer les républicains et les socialistes. Les députés Salaverry, carliste, Azcarande, républicain, et Dato, conservateur, interviennent dans le débat. Ce dernier

La Guerre

L'ARMISTICE

Une dépêche de Sophia, datée du 4 décembre, annonce que les plénipotentiaires de la paix, nommés par la Bulgarie, la Serbie et le Monténégro, commenceront leurs travaux à Londres, vendredi prochain.

L'armistice aurait été signé à huit heures, le 3 du courant, au village de Baghtiche, suivant la formule préparée par le Dr Danef, président du parlement de la Bulgarie. Il contient les conditions suivantes:

1. Les armées des belligérants devront rester dans les positions qu'elles occupent actuellement.

2. Les fortresses turques assiégées ne devront pas être ravitaillées.

3. Le ravitaillement de l'armée bulgare en campagne, devra être fait par la voie de la mer Noire et d'Andrinople, à commencer dix jours après la signature de l'armistice.

4. Les négociations pour la conclusion de la paix devront commencer à Londres le 13 décembre courant.

On annonce d'une façon officielle que les plénipotentiaires grecs à Baghtiche n'ont pas rejeté d'une manière définitive les conditions de l'armistice, mais ont demandé 24 heures pour donner leur réponse. Même au cas où ils refuseraient d'approuver le protocole de l'armistice, les Grecs prendront part aux négociations de la paix à Londres.

LE CHOLERA — 5,000 VICTIMES PAR JOUR

Le major Zwineker, envoyé spécial du *Berliner Tageblatt* au quartier turc, télégraphie du défilé d'Adjorgouji:

"Je viens d'assister à un terrible et indescriptible spectacle: sur la route, sont couchés des milliers et des milliers de morts et de mourants. Chaque jour, d'après des nouvelles que je vous certifie authentiques, il meurt, dans l'armée turque, 5,000 hommes.

"Je chevauche au milieu de tombes géantes où l'on entasse les morts, et qui sont reconnaissables à des tas de pierres. Des gens passent avec des civières, transportant des mourants. Je ne vois autour de moi que des visages convulsés, des mains raidies, des bras tendus vers le ciel dans un geste de supplication.

"Plus j'approche du chemin de fer, plus le spectacle devient affreux. L'immolation la plus folle ne peut rien révoquer d'aussi tragique.

"Dans un wagon, je vois 10 hommes, dont cinq vivants encore, les yeux vitreux; les cinq autres sont déjà morts, avec l'expression des souffrances les plus atroces.

"Fatteins la gare: c'est un cimetière. Je passe sur des amas de cadavres et sur les corps des gens qui râlent encore et qui vont avoir enfin le repos. Le chemin de fer est bondé de cholériques.

"Ici aussi, les mourants se mêlent aux morts; ceux-ci ont pu, dans un effort suprême grimper dans le wagon à bestiaux pour y mourir.

"On cherche à lutter contre le fléau. Tous les chemins sont remplis de chlorure de chaux. Trop tard!

"Je parle à un groupe d'officiers pour m'informer du général Ali-Riza pacha, à qui j'ai à remettre une lettre d'introduction. Il n'est pas là, mais il est lui aussi, dans le train terrible, dans le train des mourants qui s'en vont vers Makrilem et il se meurt du choléra asiatique.

"Comment veut-on que cette armée puisse opposer de la résistance à une attaque ennemie? Seraient-ils, eux aussi, terrassés par le fléau?"

On télégraphie de Constantinople au *Berliner Tageblatt*:

"Vendredi soir, il est arrivé quarante wagons de soldats cholériques. Personne ne songe plus sérieusement à la continuation de la guerre..."

On raconte des histoires déchirantes en ce qui concerne les souffrances qu'endurent les malades dans les hôpitaux, en raison, dit-on, de l'inhumanité et de l'insuffisance des docteurs et des infirmiers turcs.

LES MALEDICTIONS DES MOURANTS

Le correspondant d'un autre journal écrit:

"Je ne sais s'il peut exister un spectacle plus émouvant que celui que mes yeux ont vu. Imaginez-vous des rues bordées de morts et de mourants que vous rencontrerez non pas tous les dix mètres, mais bien sans interruption et par groupe de quatre ou cinq, entassés les uns sur les autres. La mort en commun leur semblait peut-être moins affreuse..."

J'ai vu de ces mourants se traîner sur les mains et sur les genoux vers un mur, vers une borne, gémissant de douleur, implorant une goutte d'eau. J'en ai vu mordre la terre comme s'ils refusaient déjà la tombe qu'ils voyaient creuser à

d'autres. J'en ai vu expirer dans des contractions atroces, usant leur dernier souffle pour maudire ceux dont la faute ou la négligence avait engendré une pareille hécatombe.

Et tous ces milliers de cadavres étaient à peine enlevés que d'autres prenaient leur place, entassés les uns sur les autres dans cet immense camp à ciel ouvert. Ils étaient chargés, par des croque-morts improvisés, sur des charrettes à bœufs qui les emportaient au loin. La moitié glissait au premier cahot de la voiture et se baient inertes au fond des ornières de la route. J'en ai vu mêlés à des cadavres de chevaux. J'ai passé auprès de ces charrettes et j'ai entendu les gémissements des mourants confondus avec les morts... Ah! qui pourra dire jamais l'agonie de ces braves gens qui étaient venus chercher la mort sur le champ de bataille et qui expiraient presque honteusement? Qui dira ce que fut leur dernière pensée? Qui connaîtra leur dernière malediction, et combien de veuves et d'orphelins ne viendront pas un jour venger ces disparus et réclamer justice?

Et le soir! Ah! cette nuit lugubre, dont les râles des mourants nous troublaient le silence. Contre les murs de la petite maison qui m'a abrité, sept malheureux sont venus expirer, je les ai entendus gémir toute la nuit, je les ai vus ramper sous mes fenêtres, tandis que d'autres étaient renvoyés dans la plaine lointaine par des hommes qui les battaient et les giflaient... Et c'est là ce qu'on voit à Hadenkeu!

Combien sont-ils, ceux qui meurent? On ne peut les compter: ils meurent tous. C'est l'armée ottomane entière qui fond... Le choléra n'épargne personne. Ali Riza-pacha, qui jusqu'à hier avait le commandement général de l'artillerie, en est atteint lui-même.

LA SERBIE NE SE CONTENTE PAS D'UN SEUL PORT

L'*Allgemeine Zeitung*, de Vienne, apprend que M. d'Ugron n'a reçu aucune réponse à sa démarche à Belgrade. Le ministre serbe a ajourné sa décision jusqu'au retour du roi. Malgré deux journées de délibérations, la Serbie déclinerait toutes les propositions de médiation. Elle ne se contenterait plus d'un seul port sur l'Adriatique.

La Serbie et le Monténégro opposeraient leur "veto" à la création d'une Albanie indépendante, comme un règlement des voies ferrées en Turquie désiré par l'Autriche. L'essai du compromis de M. Pachitch et la situation serait plus grave qu'avant le voyage de M. Danef à Budapest.

CE QUE DEMANDE LA SERBIE

On mande de Belgrade à la *Correspondance Sud-Slavie* que l'entourage de M. Pachitch assure que la Serbie met en demande d'un port sur l'Adriatique, mais qu'elle est prête à faire à l'Autriche-Hongrie d'importantes concessions politiques, commerciales. Le point de vue serbe est raffermi par l'attitude du Monténégro, lequel prétend aux ports de Saint-Jean de Mehua et d'Alesio.

POUR UNE ALBANIE INDEPENDANTE

Le chef albanais Ismail Kemal bey, qui entra à Vienne, venant de Budapest, où il eut une entrevue avec le comte Berchtold, est parti avec d'autres Albanais pour Valona.

Des notables albanais, réunis à Valona, ont déjà pris des dispositions en vue de former le gouvernement provisoire d'une Albanie indépendante et Ismail Kemal a été appelé par eux à la présidence de l'Assemblée nationale qui déterminera la forme du gouvernement de l'Albanie.

L'ACTION DES PUISSANCES

La communication italienne et allemande au gouvernement serbe cause une pénible impression dans l'opinion publique, qui, à huit jours de distance de la démarche de l'Autriche, entrevoyait déjà dans un sens favorable la tranquillité renaissante et se laissait aller à l'optimisme.

On s'attendait très peu à voir l'Italie prendre le parti de l'Autriche dans le différend. La parenté des deux familles régnautes d'Italie et de Serbie, les manifestations de sympathie de la presse italienne et, enfin, l'heureux appoint qu'avait été la guerre des Balkans pour la conclusion rapide de la paix italo-turque, faisaient espérer que l'Italie, si elle intervenait, agirait plutôt dans le but de s'entendre pour une solution amiable.

La surprise est moindre dans les milieux officiels. Depuis plusieurs jours déjà, on n'ignorait pas que des démarches se réalisaient pour amener les deux autres

membres de la Triple-Alliance à appuyer l'Autriche.

Le conseil des ministres s'est réuni de nouveau pour examiner, croit-on, la situation créée par la communication italienne et allemande.

LA GRANDE BATAILLE

A Tchataldja, il paraît certain que les Bulgares rencontrent une résistance à laquelle ils ne s'attendaient pas. Les Turcs, accablés à leurs derniers retranchements, luttent pas tant avec l'espoir de changer la fortune des armes qu'avec celui d'adopter les conditions de la paix et d'empêcher les vainqueurs d'entrer à Constantinople.

Et ce choléra terrifiant qui les décime devient un moyen de défense suprême: ils en meurent et ils s'en servent. Il paraît, en effet, qu'ils accumulent des cadavres de cholériques autour de leurs ouvrages fortifiés et qu'ils ont transformé en hôpital la mosquée de Sainte-Sophie, dans l'espoir que le roi Ferdinand et ses troupes reculeraient peut-être devant l'épidémie.

Ils ont, du reste, si peu de confiance dans l'issue de la bataille engagée, que la Porte, dit-on, vient d'adresser un appel pressant à "des Souverains étrangers", par lequel elle leur demande d'intercéder auprès des quatre belligérants en vue de hâter la conclusion de la paix. On pense, toutefois, que la réponse des "alliés" à la demande de la Turquie devancera l'intervention des souverains, si elle se produit, puisque la Serbie et le Monténégro avaient déjà, dès le 19 novembre, communiqué leurs conditions à Sofia.

Il y a donc lieu d'espérer que les hostilités entre la Turquie et les Etats balkaniques seront incessamment closes.

LA LUTTE A OUBRANCE?

La Turquie préfère être rayée de l'Europe plutôt que de signer elle-même son abdication, la perte de ses provinces et de ses villes, l'abandon d'Andrinople, l'engagement de laisser Constantinople ouverte, sans forts, sans troupes, à la merci d'un bataillon bulgare.

Tel est le sens de la décision prise par le conseil des ministres ottoman.

"Nazim pacha a reçu l'ordre de reprendre les opérations de guerre", déclare le communiqué officiel. Mais ce même communiqué indique que le généralissime peut continuer à négocier si les alliés modifient leurs conditions.

Ne faut-il toutefois pas s'attendre à voir les alliés diminuer leurs prétentions? Un envoyé spécial d'un journal anglais, qui a circulé d'un adversaire à l'autre se la demande. D'ailleurs, écrit-il, les nouvelles de Sofia laissent clairement entendre que les conditions des alliés ne sont pas définitives et pourront au contraire être modifiées.

L'armée bulgare est lasse. Elle a laissé des milliers de morts sur son chemin. La Bulgarie est vide et n'a pas un homme valide de plus à mettre sous les armes. Elle a, elle aussi, besoin de la paix.

De l'autre côté des lignes de Tchataldja, le choléra guette les vainqueurs. En ce moment, il fait chaque jour dans les rangs turcs de trois à cinq mille victimes. Avancer parmi cette contagion horrible, dans cette campagne empestée, est-ce possible? Attendre, attendre, que l'armée turque fonde sous l'épidémie? C'est un calcul cruel. Mais à la guerre, toutes les cruautés sont libres.

LE FANTASSIN BULGARE

Le marquis de Segonzac le décrit ainsi dans l'*Echo de Paris*:

"Voici l'infanterie. Elle est stupéfiante; par son apparence, elle évoque notre légion étrangère; par la souplesse de sa marche, elle rappelle nos tirailleurs. Les hommes, hirsutes, barbés, bottés et croûtés depuis un mois, ont des faces graves et terribles. Ils vont dans la boue gluante, d'un pas opiniâtre et puissant, sans parler, sans rire, sans fumer, car l'armée victorieuse n'a plus de tabac! L'argile fait, aux grandes bottes fauves du soldat, aux opintés des réservistes, une cuirasse terreuse. Les longues capotes grises roides par les pluies, froissées par les bivouacs, sont ornées dans le bas d'une large frange de boue. Et les casquettes à la russe, toutes fripées, toutes délavées, racontent les nuits de campement sur la terre détrempée. Ainsi accouturé, le fantassin bulgare a un air épique. Il est sobre, il est résistant, il puise dans sa haine une obstination, une ténacité que rien ne décourage. A l'ambulance divisionnaire, que nous atteignons ensuite, on nous dit qu'il n'y a pas de malades, malgré des circonstances, en dépit des intempéries, des imprudences; un soldat tout à l'heure, devant nous pendant la halte, buvait à même une flaque d'eau! Pas de malade, peu de blessés, et, dans la division que nous suivons, les huit ambulances réglementaires sont vides. Que de légendes on a semées au début de la campagne sur l'organisation de ce service sanitaire! On prétendait que les Bulgares manquaient de matériel; ils sont, au contraire, admirablement fournis de tout le nécessaire, et les Turcs ont en l'attention de laisser à Kirk-Kilissé pour un demi-million de médicaments."

LE

DEFRICHEMENT DES PRAIRIES

Lorsqu'une prairie ne donne plus de produits rémunérateurs ou que ces produits sont de mauvaise qualité, et que la cause provient de l'épuisement du sol ou de l'invasion des mauvaises plantes, il faut, lorsqu'elle n'est pas sujette aux inondations, la défricher; c'est couper le mal au vif et il n'y a pas à hésiter.

Si le terrain est humide, s'il y a des sources ou des *mouillères*, il faut, avant tout autre travail, procéder à l'assainissement du sol, soit par le drainage, soit par tout autre moyen, mais toujours de manière à n'enlever du sol que la *surabondance* de l'humidité ou l'eau stagnante, mais non l'humidité, car alors on tomberait dans le défaut opposé; en un mot, il faut *assainir*, mais non *dessécher*.

Selon la culture que l'on veut entreprendre et les ressources fourragères dont on dispose, on défriche aussitôt la première, ou la seconde coupe de foin, en juillet-août, ou bien on attend les premières gelées.

Le premier moyen que nous allons développer, est un peu coûteux, mais, par contre, il procure de nombreux avantages et fait gagner une année.

Voici comment on opère:

Immédiatement après la fenaison on rompt le gazon le plus superficiellement possible, soit sur une épaisseur de 5 à 6 centimètres et on laisse cette croûte exposée aux ardeurs du soleil; elle ne tarde pas à se dessécher, et lorsqu'elle est bien séchée, ce qui demande de quinze jours à trois semaines, selon la température, on passe le scarificateur, ensuite le rouleau, et on termine cette première façon en rassemblant, à la herse, tout le chaume, que l'on fait ensuite enlever pour le transporter sur les accotements où on le mélange avec de la chaux dans la proportion de 1-5 à 1-10.

Lorsque cette première opération a été bien faite, la plus grande partie du gazon se trouve détruite.

Dans le courant du mois d'août, après la moisson et avant la reprise des travaux préparatoires, pour les semailles d'automne, on donne un second labour d'environ 10 centimètres de profondeur pour détruire complètement le gazon, et on fait suivre ce labour par des hersages énergiques et le roulage, afin de diviser les moites le plus possible.

Ensuite, après les semailles d'automne, on donne un troisième labour, mais cette fois, on retourne complètement la couche végétale; on se sert même, quand on le peut, d'une charrue portant en arrière des dents fouilleuses ou un second soc, qui entame le sous-sol en arrière et sous le passage du sep et du versoir sur une profondeur de 2 à 3 pouces, on laisse ensuite la terre telle quelle, exposée pendant tout l'hiver aux influences atmosphériques.

Au premier printemps, la surface du sol ayant été nivelée au moyen de la herse ou du scarificateur, on y transporte le compost qu'on a préparé avec des chaumes enlevés lors du premier labour, on l'épand à raison de 15 à 25 mètres cubes à l'hectare, et on le mélange avec le sol par un bon coup d'extirpateur ou de scarificateur.

Soumise à ces préparations, la terre se trouve bien disposée pour le moment des semailles; on lui donne ensuite une bonne demi-fumure au fumier de ferme bien consommé, ou en engrais du commerce, en rapport avec la récolte qu'on veut obtenir; betteraves, carottes, pommes de terre ou autre récolte sarclée.

A cette récolte sarclée, on fait suivre une céréale, ensuite on prend une seconde récolte sarclée après une abondante fumure et on lui fait succéder une céréale de printemps dans laquelle on sème la nouvelle prairie.

Ces opérations paraîtront, de prime abord, multiples, mais nous ferons remarquer qu'elles se font pour la plupart à une époque où les attelages sont peu occupés et souvent restent à l'écurie faute de besogne.

Dans les prairies envahies par les mauvaises herbes, à rhizomes robustes, une jachère complète est nécessaire pour faire un bon défrichage. On donne alors pendant l'été, deux ou trois labours alternant avec des hersages, et on ensemeine le sol, soit à l'automne, soit au printemps suivant.

Le second moyen consiste à défricher avant ou pendant l'hiver, ou au printemps. On retourne d'un seul coup le gazon, et on sème sur ce défrichage de l'avoine ou du colza. C'est simple et peu coûteux, mais on perd une année, car il faut, avant de rétablir la prairie, chauler et fumer copieusement, ce qui nécessite au moins deux cultures sarclées et deux récoltes ou toute autre plante.

Lorsque le sol est débarrassé des plantes adventices, il est nécessaire de le niveler et surtout d'abaisser les rives qui tendent toujours à s'élever. Ce travail, qui est généralement négligé, a une grande importance sur l'avenir de la nouvelle prairie, et nous ne saurions trop le recommander; il est vrai qu'il est quelquefois assez

UNE INVITATION

Nous invitons TOUS nos lecteurs à ne pas donner leurs commandes d'impressions avant de les avoir soumises à la "CROIX"; qu'il s'agisse de n'importe quel genre de travail depuis le plus difficile à exécuter jusqu'au plus facile.

Nous sommes certains de pouvoir les remplir à leur plus grande satisfaction.

L'ADMINISTRATEUR

de l'imprimerie de la Croix.

coûteux, mais on ne doit pas oublier que cette dépense doit se répartir sur toute la durée de la prairie, et que celle-ci se maintiendra d'autant mieux qu'on aura mis plus de soin à l'établir convenablement.

L'écobuage est aussi employé pour rompre les vieilles prairies, mais ce mode, autrefois très répandu, est aujourd'hui presque abandonné, au moins par les personnes qui tiennent à conserver ce qu'elles possèdent et à ne pas faire disparaître leur bien en fumée.

L'écobuage donne des résultats plus immédiats que le défrichage à la charrue, car, l'incinération des plantes modifie la composition physique du sol, détruit les gazons et transforme les éléments qu'ils renfermaient en composés salins qui sont de puissants engrais et dont les plantes profitent de suite.

Le feu détruit les mauvaises herbes et purge le sol, mais par contre aussi, il détruit l'humus et des principes azotés accumulés pendant de longues années, et fait disparaître ces richesses en fumée, de sorte qu'après quelques belles récoltes, on s'appauvrit souvent, mais trop tard, hélas! qu'il ne reste plus qu'un sol aride et épuisé, qu'il faut reconstruire à grands frais si on veut continuer à récolter.

L'écobuage peut néanmoins rendre des services et être avantageusement employé pour le défrichage des terres tourbeuses ou celles dont la couche végétale est acide et très épaisse, comme certaines terres de bruyère, mais il faut toujours y mettre beaucoup de ménagements.

Des fumures d'hiver

Très souvent on nous demande à quel moment il convient de fumer telle ou telle prairie, telle ou telle plantation

Voici notre réponse: il faut toujours avant d'appliquer un engrais se demander si les racines des plantes chargées de prendre cet engrais sont superficielles ou profondes.

Quand les racines sont superficielles, il y a tout intérêt à fumer les plantes peu de temps avant leur entrée en végétation. C'est ce qu'on fait avec les prairies naturelles. Si l'on s'y prenait trop tôt, l'engrais descendrait en partie au-dessous des racines ou serait entraîné par l'eau des pluies, et il s'en suivrait une perte appréciable.

Quand les racines sont profondes, comme chez certains arbres ou dans les luzernes de plusieurs années, par exemple, il faut mettre l'engrais plusieurs semaines ou plusieurs mois avant le départ de la végétation. C'est afin de donner à cet engrais le temps de se dissoudre et d'arriver aux extrémités des racines au bon moment.

Il suit de là qu'on doit fumer au commencement de l'hiver les arbres à racines pivotantes, les vignes, les plantes vivaces bien enracinées, les prairies artificielles de deux à trois ans et plus; et seulement vers le milieu de l'hiver, ou au printemps, les arbres à racines traçantes et les prairies artificielles d'un an.

En cette affaire, il s'agit tout bonnement de la distance à parcourir. Lorsqu'elle est longue, l'engrais doit être appliqué longtemps avant que la végétation parte; lorsqu'elle est courte, il doit être appliqué à une époque plus rapprochée de ce départ de la végétation.

Il en est de cela, comme du repas du midi que l'on porte aux moissonneurs dans les champs. S'ils sont à 2 milles de la ferme on part de celle-ci, à 11 h. 1-2, et, s'ils ne sont qu'à 1 mille, à 11 h. 3-4.

NOTRE IMPRIMERIE

C'est en définitive à l'imprimerie de la CROIX qu'il faut venir pour trouver le bon travail et le bon marché.

LA PREMIERE COMMUNION

J'appelai mon fils. C'était au lendemain de sa première communion. Il entra un peu ému, un peu agité, mais le visage toujours éclairé de cette charmante expression de tendresse avec laquelle il m'aborde chaque matin. Je l'embrassai, je lui dis de s'asseoir, et je commençai ainsi:

"Mon cher enfant, tu entendas plus d'une critique amère de la confession; tu entendas attaquer plus amèrement encore le sacrement de la communion; tu l'entendas railler par des esprits qui oublient tout ce que ce dogme a de grand, pour ne voir que ce qu'il a d'incompréhensible. Eh! qu'importe l'incompréhensible! Le monde tout entier est-il autre chose qu'un insondable mystère? Si j'ai laissé de côté le mystère, si j'accepte la présence réelle comme un fait, que restait-il devant moi? Une des plus grandes consolations de l'âme humaine. Je ne sais rien de plus propre à la fortifier, à la remplir d'un saint respect pour elle-même, que cette pensée: Tu sers de sanctuaire à ton Créateur! Si la seule présence d'un être aimé suffit parfois pour nous garantir d'une faute, que sera-ce donc pour une âme chrétienne de se dire: "Mon Dieu est mon hôte! il est en moi!" Mon fils, j'ai vu des visages de mourants s'éclairer de la lumière de l'espérance en l'élevant l'hostie sainte; j'ai vu dans l'église, au sortir de la Sainte-Table, des fronts de jeunes filles tout illuminés d'un rayon de la foi; j'ai vu ta mère, au milieu des convulsions de la douleur, soudainement apaisée par la communion, sourire à ses propres souffrances. J'aurais horreur de moi-même si de tels souvenirs ne m'inspiraient pas le respect. Ce qui jette de parcelles leurs sur la figure humaine ne peut être que sacré.

ERNEST LEGOUVE.

Avis important

1. — L'abonnement à la CROIX est payable d'avance et nous invitons nos lecteurs à satisfaire fidèlement à cette obligation.

2. — Tout chèque à l'ordre de la CROIX ou de son directeur doit être fait payable au pair à Montréal. S'il ne l'est pas, le signataire doit ajouter, au montant qu'il veut payer, 15 cts pour les frais de perception dudit chèque.

3. — Tout lecteur qui désire cesser de recevoir la CROIX doit au préalable payer tout ce qu'il doit à notre administration et nous aviser LUI-MEMME de son désir. Autrement, s'il compte sur son maître de poste pour nous donner tel avis, il doit s'attendre à des désagréments, car, souvent, le maître de poste oublie ou néglige de le faire et de là naissent des différends dont nous voudrions éviter les conséquences à nos lecteurs.

LA DIRECTION.

LE PACIFIQUE CANADIEN

QUEBEC

b 9 a.m., a 1 30 p.m., a 5 p. m., a 11 30 p.m. Trains de luxe, sur le train de 5 p.m. Wagons salons-buffet.

OTTAWA

b 8 05 a.m., x 8 40 a.m., b 9 15 p.m., a 10 10 a.m., b 4 p.m., x 7 45 p.m., a 9 50 a 10 30 p.m. Wagons-salons observatoires; wagon-lits au train de 9 50 p.m.

a Tous les jours. b Tous les jours, excepté le dimanche. x Le dimanche seulement.

BUREAU DES BILLETS

141-143, rue Saint-Jacques.—Téléphone Main 8125, ou aux gares Viger et Windsor

Ce qu'est la "Truelle"

Les messieurs de la Truelle, alias le Pays, ne gouttent guère la dénomination d'impies et de francs-maçons à leur cadavre.

Dis-moi qui tu hautes, qui tu lones, qui tu aimes, je te dirai qui tu es.

Qui a défendu et loué l'infâme Ferrer, ce mauvais père, ce mauvais mari, ce mauvais citoyen, ne sont-ce pas les zéus du Pays?

Qui donc prône et met aux nues les sales écrivains de nos jours sous prétexte de promouvoir et de développer le goût des beaux-arts?

Quelle confiance peuvent imposer des gens qui n'ont de goût que pour la pourriture et qui voient des beautés là où il n'y a que des ordures!

Et la révolution de 1789, qui la vante sans cesse, cherchant même à exalter ses auteurs, les traitant de pieux gens, de bienfaiteurs de l'humanité, etc., etc.?

Ces individus nous croient-ils tous assez ignorants pour méconnaître ce que fut la Révolution? La Croix, il y a quelques semaines, leur citait huit auteurs différents, flétrissant les révolutionnaires.

Qui donc nous parle avec admiration de Rousseau, de Voltaire, de Darwin, de Renan? Ne sont-ce pas les copains du Pays?

Qu'ils ne soient donc pas surpris d'être traités comme ils le méritent.

Dis-moi qui tu hautes je te dirai qui tu es.

Puisqu'ils défendent et louent toute la célèbre canaille—ceux qui furent "grands dans le crime", notre mépris leur est dû et sans ménagement.

Le Pays fut fondé par un mécontent, Godefroy Langlois, l'ancien fondateur de la défunte Ligue de l'Enseignement, l'âme dirigeante du "Cercle littéraire" couvrant l'Emancipation.

Le Pays méprise les Canadiens français. Selon lui, nos compatriotes sont des ignorants, des incapables, des esclaves de l'Eglise, des moutons, des arriérés! Et

pourtant, nos Canadiens-français en général sont plus instruits que tout autre en Canada.

Le Pays, par des voies détournées, hypocritement, sournoisement, se moque de la religion.

Il veut l'école obligatoire, pour former dans cette école, devenue sienn, des anti-patriotes et des renégats semblables à certains de ses scribes.

Il veut l'école gratuite pour avoir plus de pouvoir sur l'ouvrier.

Il veut la gratuité des livres, afin de favoriser ses amis et faire passer plus aisément des ouvrages marqués du seuil des trois points.

Il aime les beaux-arts, mais à condition qu'ils soient sales.

Il est en faveur des bibliothèques, mais des bibliothèques civiques où tous les auteurs dangereux auront une place.

Au Pays il y a un nid de livres-penseurs, d'hommes sans aveu, très soigneux de cacher leurs noms.

Au Pays, on s'occupe beaucoup du royaume de la terre et fort peu du royaume des cieux.

Ce journal est le refuge des mécontents, des fielleux, des individus aux idées crochées, des Canadiens contempteurs de leur race, en un mot, des lâches assoiffés des ténèbres de l'erreur et du désir de les répandre.

Au Pays, on prêche la liberté; mais celle de vivre selon ses caprices, ses instincts brutaux.

Ce journal est le refuge des mécontents, des fielleux, des individus aux idées crochées, des Canadiens contempteurs de leur race, en un mot, des lâches assoiffés des ténèbres de l'erreur et du désir de les répandre.

Au Pays, on prêche la liberté; mais celle de vivre selon ses caprices, ses instincts brutaux.

Ce journal est le refuge des mécontents, des fielleux, des individus aux idées crochées, des Canadiens contempteurs de leur race, en un mot, des lâches assoiffés des ténèbres de l'erreur et du désir de les répandre.

Au Pays, on prêche la liberté; mais celle de vivre selon ses caprices, ses instincts brutaux.

Ce journal est le refuge des mécontents, des fielleux, des individus aux idées crochées, des Canadiens contempteurs de leur race, en un mot, des lâches assoiffés des ténèbres de l'erreur et du désir de les répandre.

LE PREMIER BLÉ

ENCORE UN SAVANT JUIF!

Un savant juif, se disant Aaron (avec l'ajouté allemand Aaronsohn) fait publier, dans nos journaux anglais (Weekly Star, 2 nov.) qu'il a découvert, en Palestine, le blé "sauvage" type, le premier blé, père du froment.

Les spécialistes qui ont recherché les origines du blé ont trouvé des grains de froment en faisant des excavations dans des régions préhistoriques.

Il est établi que le froment est contemporain de l'homme. Il était cultivé en Egypte, au moins 4,000 ans avant Jésus-Christ.

Le blé primitif était un froment "sauvage". Il n'était pas plus "sauvage" qu'Adam et Eve ne furent créés "sauvages".

Le blé primitif a subi, depuis, une dégénérescence. Le type du froment s'est très probablement perdu peu à peu.

Le blé primitif a subi, depuis, une dégénérescence. Le type du froment s'est très probablement perdu peu à peu.

Le blé primitif a subi, depuis, une dégénérescence. Le type du froment s'est très probablement perdu peu à peu.

Le blé primitif a subi, depuis, une dégénérescence. Le type du froment s'est très probablement perdu peu à peu.

Le blé primitif a subi, depuis, une dégénérescence. Le type du froment s'est très probablement perdu peu à peu.

Le blé primitif a subi, depuis, une dégénérescence. Le type du froment s'est très probablement perdu peu à peu.

Le blé primitif a subi, depuis, une dégénérescence. Le type du froment s'est très probablement perdu peu à peu.

Le blé primitif a subi, depuis, une dégénérescence. Le type du froment s'est très probablement perdu peu à peu.

Le blé primitif a subi, depuis, une dégénérescence. Le type du froment s'est très probablement perdu peu à peu.

Le blé primitif a subi, depuis, une dégénérescence. Le type du froment s'est très probablement perdu peu à peu.

Le blé primitif a subi, depuis, une dégénérescence. Le type du froment s'est très probablement perdu peu à peu.

Le blé primitif a subi, depuis, une dégénérescence. Le type du froment s'est très probablement perdu peu à peu.

Le blé primitif a subi, depuis, une dégénérescence. Le type du froment s'est très probablement perdu peu à peu.

Le blé primitif a subi, depuis, une dégénérescence. Le type du froment s'est très probablement perdu peu à peu.

Le blé primitif a subi, depuis, une dégénérescence. Le type du froment s'est très probablement perdu peu à peu.

Le blé primitif a subi, depuis, une dégénérescence. Le type du froment s'est très probablement perdu peu à peu.

Le blé primitif a subi, depuis, une dégénérescence. Le type du froment s'est très probablement perdu peu à peu.

Le blé primitif a subi, depuis, une dégénérescence. Le type du froment s'est très probablement perdu peu à peu.

Le blé primitif a subi, depuis, une dégénérescence. Le type du froment s'est très probablement perdu peu à peu.

Le blé primitif a subi, depuis, une dégénérescence. Le type du froment s'est très probablement perdu peu à peu.

Le blé primitif a subi, depuis, une dégénérescence. Le type du froment s'est très probablement perdu peu à peu.

Le blé primitif a subi, depuis, une dégénérescence. Le type du froment s'est très probablement perdu peu à peu.

Le blé primitif a subi, depuis, une dégénérescence. Le type du froment s'est très probablement perdu peu à peu.

Le blé primitif a subi, depuis, une dégénérescence. Le type du froment s'est très probablement perdu peu à peu.

Le blé primitif a subi, depuis, une dégénérescence. Le type du froment s'est très probablement perdu peu à peu.

Le blé primitif a subi, depuis, une dégénérescence. Le type du froment s'est très probablement perdu peu à peu.

La Terreur scolaire

Au sujet de l'instruction obligatoire que M. Finis, Langlois et Cie auraient voulu imposer à la province de Québec, le Temps, de Paris, journal presque anticlérical, s'exprime en termes qui ne sont pas flatteurs pour ceux qui prônent cette mesure.

"La commission de l'enseignement, dit le Temps, a continué hier l'examen du projet de loi sur la fréquentation scolaire, ou, pour en parler plus congrûment, sur la Terreur scolaire."

"Quiconque, par violence, menace ou par tout autre acte ayant entraîné ou susceptible d'entraîner un dommage matériel ou moral aura provoqué les parents ou personnes responsables d'un enfant à empêcher cet enfant de participer aux exercices réglementaires de l'école publique où il est régulièrement inscrit."

"En vain, M. Groussau fit-il remarquer qu'il est illogique de créer des délits nouveaux contre les familles et de ne pas sanctionner, par esprit de justice, les délits des instituteurs."

"Et M. Th. Reinach n'eut pas plus de succès en proposant que les plaintes contre les instituteurs qui ont "attaqué la neutralité" fussent soumises au ministre."

"En vain, M. Groussau fit-il remarquer qu'il est illogique de créer des délits nouveaux contre les familles et de ne pas sanctionner, par esprit de justice, les délits des instituteurs."

"Et M. Th. Reinach n'eut pas plus de succès en proposant que les plaintes contre les instituteurs qui ont "attaqué la neutralité" fussent soumises au ministre."

"En vain, M. Groussau fit-il remarquer qu'il est illogique de créer des délits nouveaux contre les familles et de ne pas sanctionner, par esprit de justice, les délits des instituteurs."

"Et M. Th. Reinach n'eut pas plus de succès en proposant que les plaintes contre les instituteurs qui ont "attaqué la neutralité" fussent soumises au ministre."

"En vain, M. Groussau fit-il remarquer qu'il est illogique de créer des délits nouveaux contre les familles et de ne pas sanctionner, par esprit de justice, les délits des instituteurs."

"Et M. Th. Reinach n'eut pas plus de succès en proposant que les plaintes contre les instituteurs qui ont "attaqué la neutralité" fussent soumises au ministre."

"En vain, M. Groussau fit-il remarquer qu'il est illogique de créer des délits nouveaux contre les familles et de ne pas sanctionner, par esprit de justice, les délits des instituteurs."

"Et M. Th. Reinach n'eut pas plus de succès en proposant que les plaintes contre les instituteurs qui ont "attaqué la neutralité" fussent soumises au ministre."

"En vain, M. Groussau fit-il remarquer qu'il est illogique de créer des délits nouveaux contre les familles et de ne pas sanctionner, par esprit de justice, les délits des instituteurs."

"Et M. Th. Reinach n'eut pas plus de succès en proposant que les plaintes contre les instituteurs qui ont "attaqué la neutralité" fussent soumises au ministre."

"En vain, M. Groussau fit-il remarquer qu'il est illogique de créer des délits nouveaux contre les familles et de ne pas sanctionner, par esprit de justice, les délits des instituteurs."

"Et M. Th. Reinach n'eut pas plus de succès en proposant que les plaintes contre les instituteurs qui ont "attaqué la neutralité" fussent soumises au ministre."

"En vain, M. Groussau fit-il remarquer qu'il est illogique de créer des délits nouveaux contre les familles et de ne pas sanctionner, par esprit de justice, les délits des instituteurs."

"Et M. Th. Reinach n'eut pas plus de succès en proposant que les plaintes contre les instituteurs qui ont "attaqué la neutralité" fussent soumises au ministre."

"En vain, M. Groussau fit-il remarquer qu'il est illogique de créer des délits nouveaux contre les familles et de ne pas sanctionner, par esprit de justice, les délits des instituteurs."

"Et M. Th. Reinach n'eut pas plus de succès en proposant que les plaintes contre les instituteurs qui ont "attaqué la neutralité" fussent soumises au ministre."

"En vain, M. Groussau fit-il remarquer qu'il est illogique de créer des délits nouveaux contre les familles et de ne pas sanctionner, par esprit de justice, les délits des instituteurs."

"Et M. Th. Reinach n'eut pas plus de succès en proposant que les plaintes contre les instituteurs qui ont "attaqué la neutralité" fussent soumises au ministre."

"En vain, M. Groussau fit-il remarquer qu'il est illogique de créer des délits nouveaux contre les familles et de ne pas sanctionner, par esprit de justice, les délits des instituteurs."

"Et M. Th. Reinach n'eut pas plus de succès en proposant que les plaintes contre les instituteurs qui ont "attaqué la neutralité" fussent soumises au ministre."

"En vain, M. Groussau fit-il remarquer qu'il est illogique de créer des délits nouveaux contre les familles et de ne pas sanctionner, par esprit de justice, les délits des instituteurs."

"Et M. Th. Reinach n'eut pas plus de succès en proposant que les plaintes contre les instituteurs qui ont "attaqué la neutralité" fussent soumises au ministre."

"En vain, M. Groussau fit-il remarquer qu'il est illogique de créer des délits nouveaux contre les familles et de ne pas sanctionner, par esprit de justice, les délits des instituteurs."

"Et M. Th. Reinach n'eut pas plus de succès en proposant que les plaintes contre les instituteurs qui ont "attaqué la neutralité" fussent soumises au ministre."

"En vain, M. Groussau fit-il remarquer qu'il est illogique de créer des délits nouveaux contre les familles et de ne pas sanctionner, par esprit de justice, les délits des instituteurs."

déférer au tribunal correctionnel "tout autre acte ayant entraîné ou susceptible d'entraîner..."

"Sans doute, a-t-elle aussi redouté le ridicule. Voyez-vous la France du vingtième siècle déchirée par les délations scolaires et les témoignages d'enfants auxquels il faudra nécessairement recourir?"

"Approche, petit, demande l'instituteur. Qui est-ce qui t'a empêché d'appréhender ta leçon d'histoire?"

"C'est papa qui a dit comme ça que le patron, le sale patron..."

"Va, mon enfant, retourne à l'école, et nous ferons octroyer une amende à ton maître qui outrage Dieu!"

"Assurément la majorité de la commission lui décernerait plus volontiers, à ce maître, la médaille d'argent."

"Oh! papa, je veux plus mettre le pied dans une classe où le maître a dit que le bon Dieu..."

"Va, mon enfant, retourne à l'école, et nous ferons octroyer une amende à ton maître qui outrage Dieu!"

"Assurément la majorité de la commission lui décernerait plus volontiers, à ce maître, la médaille d'argent."

"Oh! papa, je veux plus mettre le pied dans une classe où le maître a dit que le bon Dieu..."

"Va, mon enfant, retourne à l'école, et nous ferons octroyer une amende à ton maître qui outrage Dieu!"

"Assurément la majorité de la commission lui décernerait plus volontiers, à ce maître, la médaille d'argent."

"Oh! papa, je veux plus mettre le pied dans une classe où le maître a dit que le bon Dieu..."

"Va, mon enfant, retourne à l'école, et nous ferons octroyer une amende à ton maître qui outrage Dieu!"

"Assurément la majorité de la commission lui décernerait plus volontiers, à ce maître, la médaille d'argent."

"Oh! papa, je veux plus mettre le pied dans une classe où le maître a dit que le bon Dieu..."

"Va, mon enfant, retourne à l'école, et nous ferons octroyer une amende à ton maître qui outrage Dieu!"

"Assurément la majorité de la commission lui décernerait plus volontiers, à ce maître, la médaille d'argent."

"Oh! papa, je veux plus mettre le pied dans une classe où le maître a dit que le bon Dieu..."

"Va, mon enfant, retourne à l'école, et nous ferons octroyer une amende à ton maître qui outrage Dieu!"

"Assurément la majorité de la commission lui décernerait plus volontiers, à ce maître, la médaille d'argent."

"Oh! papa, je veux plus mettre le pied dans une classe où le maître a dit que le bon Dieu..."

"Va, mon enfant, retourne à l'école, et nous ferons octroyer une amende à ton maître qui outrage Dieu!"

"Assurément la majorité de la commission lui décernerait plus volontiers, à ce maître, la médaille d'argent."

"Oh! papa, je veux plus mettre le pied dans une classe où le maître a dit que le bon Dieu..."

"Va, mon enfant, retourne à l'école, et nous ferons octroyer une amende à ton maître qui outrage Dieu!"

"Assurément la majorité de la commission lui décernerait plus volontiers, à ce maître, la médaille d'argent."

"Oh! papa, je veux plus mettre le pied dans une classe où le maître a dit que le bon Dieu..."

"Va, mon enfant, retourne à l'école, et nous ferons octroyer une amende à ton maître qui outrage Dieu!"

"Assurément la majorité de la commission lui décernerait plus volontiers, à ce maître, la médaille d'argent."

"Oh! papa, je veux plus mettre le pied dans une classe où le maître a dit que le bon Dieu..."

"Va, mon enfant, retourne à l'école, et nous ferons octroyer une amende à ton maître qui outrage Dieu!"

L'UNIFORMITÉ DES LIVRES ET L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE AU COMITÉ PROTESTANT

Le comité protestant de l'instruction publique le 29 novembre dernier, a voté une résolution recommandant l'uniformité des livres.

A cette même séance, l'hon. MacKenzie, trésorier provincial, a fait enregistrer dans les procès verbaux que, lors de l'assemblée du comité protestant on fut approuvé le bill Finis, concernant l'instruction obligatoire, il n'était pas présent.

L'ARMÉE BULGARE ENTRERA A CONSTANTINOPE

D'après une dépêche de Sofia au Times, de Londres, un homme d'Etat bulgare aurait affirmé que le gouvernement ne tient pas à presser les négociations parce qu'il s'occupe pendant ce temps à améliorer les communications par voies ferrées pour le transport des troupes et des munitions à Tchatalja.

En comprenant les divisions des généraux Théodoroff et Kovatcheff, qui se montent à environ 50,000 hommes, les recrues de 1912, les réservistes et les volontaires venus d'Amérique, l'armée de Tchatalja sera bientôt renforcée de 90,000 hommes.

"Quand ces forces seront rassemblées, dit l'homme d'Etat bulgare, si l'on refuse nos conditions, nous entrerons avec les armées alliées à Constantinople, quoi qu'il en coûte."

Le correspondant ajoute que si les Bulgares entrent à Constantinople, le résultat inévitable sera l'occupation par la Russie de Constantinople et des Dardanelles.

Les classes de 1913 et de 1914, se montant à environ 50,000 hommes, ont été appelés sous les drapeaux.

Nous accusons réception d'une plaquette sur l'instruction obligatoire dans la province de Québec. (Polémique Dandurand-St-Pierre.)

Nous souhaitons à l'Etoile de Saint-Albert, qui vient de naître, de briller longtemps sur les populations de l'Ouest.

Ouelle degringolade!

Eh! bien, très doux Godefroy, avez-vous lu ce que vient d'écrire Sir George Ross, un anglais?

"Il y a quarante ans, dit-il, au parlement d'Ottawa, on comptait un orateur français contre cinq, de nos jours!"

Arrêtez-vous, gens du Pays et réfléchissez si toutefois vous êtes capable de réflexion!

Allez dire maintenant que nous sommes des arriérés.

Les Anglais que vous vantez tant, que vous élevez aux nues, pourraient-ils dire eux: Nous avons aujourd'hui cinq orateurs anglais contre un il y a 40 ans? Nous en doutons fort.

Sir George Ross vient de citer cinq Canadiens français parlant bien l'anglais, très bien même. Trouvez un Anglais qui puisse faire la même chose en français.

Et pourtant nous comptons à peine le tiers de la population du Dominion.

Bon soufflet pour Godefroy qui ne trouve rien de mieux que de nous mépriser!

Si du moins ce soufflet pouvait le faire rougir un peu! Mais non, il n'y a plus de sang généreux chez cet homme, plus de pudeur nationale. Il ne lui reste plus qu'un sang vicié, contaminé par ses accointances trop répétées et trop intimes avec les adversaires déclarés de notre foi et de notre race!

C'est le transfuge livré corps et âme à nos ennemis. Il n'est plus qu'un pauvre esclave, quoiqu'il se dise libre! Cet homme qui a pourtant de l'énergie, de la constance, trop même, cet homme qui aurait pu rendre de réels services aux siens, à sa nation, en est devenu le déshonneur.

Quelle triste degringolade!!!

André CHAUVEAU.

AUX PRIERES

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs, le Rév. Père Bailly, fondateur de la Croix, de Paris. Il appartenait à l'Ordre des Assomptionnistes.

Les Servites de Marie demandent à la Législature le droit de se constituer en corporation civile. On sait que S. E. Mgr Magni appartient à cette congrégation.

TIMEO DANAOS ET DONA FERENTES

Je crains les Grecs et leurs présents.

On peut donc admettre que le blé, don divin, devant fournir le "pain quotidien", cité par le Christ, et plus tard, le pain divin de l'Eucharistie, était originairement à triple tête.

Cela dit, voyons la prétendue découverte d'Aaronsohn, telle qu'il l'expose dans le Star.

CEUX QUI TRAITENT LES CANADIENS FRANÇAIS D'ARRIÉRÉS

Pourquoi lire le Pays des anonymes, des irresponsables? Quelle confiance peut-on mettre en des gens qui se cachent, qui ont peur de se montrer?

Quelles idées peut-on puiser sur cette feuille sectaire? Les erreurs de toutes sortes y fourmillent surtout au point de vue religieux.

Peut-être du dévouement, de la charité, de l'abnégation. Rien de toute cela malheureusement; pas même de la bonne littérature; de celle qui élève l'âme, rechauffe le cœur, orne l'imagination.

Tout y est d'une décoloration, d'une pâleur décourageante. La religion, qui anime et vivifie tout, en est bannie comme d'un foyer maudit...

Donc, c'est entendu, que l'on mette de côté cette feuille juive; encouragée par les Juifs; cette feuille qui crie sans cesse que les Canadiens français sont des arriérés, des imbéciles, qui tend à nous dénigrer, à nous rabaisser, à ruiner, chez nous, l'esprit chrétien, cet esprit qui a fait notre grandeur et notre force.

Rappelons-nous ce que disait Godefroy, à un caucous juif: "Ces gens ne sont pas des nôtres, en parlant de nous, chrétiens militants."

Ainsi, Godefroy, c'est Pallié des Juifs, leur admirateur, leur factotum.

Dans tous les pays, les Juifs ont de semblables agents qui s'occupent de faire réusir leur hérité gonnerce!

J.-A. DOLLARD.

Les "savants" allemands qui, selon le "savant" juif, seraient d'accord pour lui attribuer la gloire de cette découverte, se sont donc mis, comme on dit vulgairement, leur savant doigt dans leur savant oeil.

Tout le monde, du reste, sait, parmi les paysans, — et j'en suis, bien que simple gôl (non juif) — qu'il faut et qu'il a toujours fallu au froment un sol de première qualité!

L. HACAULT.

Piqures

Un nouveau mensonge du Pays.

D'après ce journal, les rapports officiels constateraient l'infériorité de notre province en matière d'éducation, alors que le contraire vient d'être prouvé, et cela chiffres en mains.

Notre Seigneur Jésus-Christ était la charité même; la bonté même et cependant il n'a pas hésité à traiter les pharisiens de "sépulcres blanchis, beaux au dehors et remplis d'ordures en dedans."

S. Jean, son précurseur, appelé le plus grand des hommes par le divin Maître lui-même, ne s'est pas fait scrupule de traiter ces mêmes pharisiens de race de vipères; "Race de vipères, qui vous a appris à fuir la colère de Dieu?"

Ne soyez donc pas étonnés, gens du Pays, que les mêmes épithètes vous soient appliquées, puisque vous jouez si bien le rôle de ceux qui les ont méritées en premier lieu.

Si la France de 70 est remontée et a réussi à se donner une situation enviable en Europe, c'est grâce à son instruction, dit le Pays.

D'après M. Briand même, la proportion des illettrés était en 1882 de 14 p. c. en 1909 de 25 p. c.

O Pays, que tu es candide!

Voilà comment ce journal renseigne ses lecteurs.

Cette feuille n'a pas d'autres sources historiques que celles des cervelles exaltées de ses rédacteurs, croyons-nous. Chaque numéro contient toujours un nombre respectable d'erreurs de toutes espèces.

On assure que l'Allemagne appuie l'Autriche-Hongrie dans le conflit qui s'est élevé entre ces pays et la Serbie.

LE SOUVERAIN PONTIFE AVERTIT LES PERES DE FAMILLE

A la suite de la Semaine sociale de Venise, S. S. Pie X a envoyé au cardinal archevêque de Venise une lettre dont nos lecteurs méditeront les enseignements.

Il y dénonce "le grave péril que l'école laïque (neutre), avec ses conséquences déchristianisatrices, crée non seulement pour la religion, mais encore, et peut-être davantage, pour la société et pour la nation..."

Il qualifie l'ostentation infligée à l'enseignement religieux "de véritable attentat aux droits sacrés de la majorité des pères et mères qui ont une foi et une conscience